



# Information à la population sur la berce du Caucase

## Description

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et toxique. Elle est également nocive et urticante.

Elle présente un risque pour la santé et pour l'environnement.

Chez l'humain, le contact avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels), cause des lésions à la peau. Ces lésions sont semblables à des brûlures.

Par ailleurs, quand cette plante croît dans un milieu, elle s'étend rapidement et nuit à la croissance des autres plantes qui y poussent déjà.

## Reconnaître la berce du Caucase

Il est important de savoir identifier la berce du Caucase afin d'éviter le plus possible les contacts avec cette plante.

La berce du Caucase possède les caractéristiques suivantes :

### Dimensions de la plante adulte

- la plante peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur,
- après avoir été tondue ou fauchée, elle peut mesurer de 30 cm à 1 mètre,
- ses feuilles peuvent atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur.



### Fleurs

- les fleurs sont blanches,
- elles poussent sur une même tige, en formant des ensembles de fleurs de forme arrondie, appelées ombelles,
- chaque ombelle mesure de 25 à 50 cm de diamètre.

### Tige

- elle est très robuste et creuse,
- elle mesure de 4 à 10 cm de diamètre,
- elle est recouverte de poils blancs rudes, éparpillés sur toute la tige mais surtout présents à la base de la tige des feuilles,
- elle présente de nombreuses taches de couleur rouge framboise à violet, étendues et bien définies.

## Les actions menées par la Ville d'Yvetot

La Municipalité a entrepris des actions qui permettront à terme d'éradiquer la berce du Caucase sur le territoire. Le champ d'intervention de la Ville d'Yvetot se limite au domaine public. Les particuliers sont appelés à participer à l'effort en traitant la berce du Caucase chez eux.

Actuellement, la Ville confie à une entreprise privée le traitement de la berce du Caucase. Cette entreprise réalise 3 coupes annuelles sur tous les sites atteints par la plante.

A partir de l'automne, les agents municipaux des espaces verts procéderont au semis d'un mélange de trèfle et de raygras sur les sites atteints ; cela avait été fait l'an dernier au cimetière Saint-Louis.

Par la suite, l'entreprise mandatée par la ville procédera à 6 coupes annuelles de la berce du Caucase. Cela évitera qu'elle ne se propage et permettra au mélange de trèfle et de raygras de pousser, de se développer, et à terme d'étouffer la berce du Caucase à la racine.

Les résultats de cette initiative seront visibles dans deux ans, le temps de permettre au semis de se développer.

**Pour les particuliers** qui sont envahis par la berce du Caucase en petite quantité, la Ville d'Yvetot vous suggère d'arracher les pousses de berce du Caucase avec leur racine, ou de les couper à 20-30 cm, sous le collet. Cette coupe permet de ressemer dessus pour étouffer la plante.

Si vous constatez que la berce est en graine, il faut envelopper la fleur dans un sac, la couper, et la brûler.

**Attention, pensez à mettre des gants et à porter des lunettes avant de toucher à la plante !**

En cas de doute sur la présence de berce de Caucase chez vous, les agents des espaces verts des services techniques municipaux se tiennent à votre disposition pour vous conseiller.

Vous pouvez les joindre du lundi matin au vendredi midi au 02 32 70 44 80.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Ville

